Un Contrat Local de Santé pour la Vallée Dorée !



La Communauté de communes du Liancourtois - la Vallée dorée franchit une nouvelle étape en faveur de la santé de ses habitants avec le lancement de son Contrat Local de Santé (CLS).

Présidé par Mme Garnier, maire de Cauffry et vice-présidente en charge de la santé, le premier comité de pilotage a réuni les élus et les partenaires du territoire afin d'engager cette démarche, conduite en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Le Contrat Local de Santé a pour objectif de mieux répondre aux besoins de santé du territoire en développant des actions concrètes, coordonnées et adaptées aux réalités locales. Il s'appuie sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés afin d'améliorer durablement le parcours de santé des habitants.

Quatre priorités d'action

Le Contrat Local de Santé autour de quatre axes majeurs :

- Améliorer l'accès aux soins en renforçant l'attractivité des professions médicales et paramédicales.
- Développer les actions de prévention et promouvoir des habitudes de vie favorables à la santé, notamment par une alimentation équilibrée et la pratique d'une activité physique.

- Soutenir la santé mentale, en particulier auprès des enfants et des jeunes confrontés à des difficultés familiales, comportementales ou au décrochage scolaire.
- Agir en faveur de la santé environnementale en sensibilisant les plus jeunes aux comportements favorables à la santé et à leur environnement.

Une démarche partenariale au service des habitants

Le Contrat Local de Santé permettra de renforcer la coordination entre les collectivités, les professionnels de santé, les services de l'État, les institutions et les associations. Cette dynamique collective contribuera à développer des actions de proximité et à améliorer durablement la qualité de vie des habitants de la Vallée Dorée.

Publié le 26/06/2026